

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2014

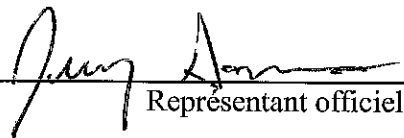
ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	\$ (5.00)	\$ 815.00
Remboursement a recevoir (Note 4)	\$ 3 000.00	\$ 3 014.00
	\$ 2 995.00	\$ 3 829.00
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	\$ 2 261.00	\$ 5 566.00
Emprunts des électeurs (Note 5)	\$ 8 500.00	\$ 7 000.00
	\$ 10 761.00	\$ 12 566.00
ACTIFS NETS NÉGATIFS	\$ (7 766.00)	\$ (8 737.00)
	\$ 2 995.00	\$ 3 829.00

ACCEPTÉ ET APPROUVÉ :


 Représentant officiel

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTREAL-VILLE-MARIE

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

PRODUITS	2014	2013
Contributions de 100\$ et plus (nombre: 3; 31 en 2013) (Annexe 2)	\$ 1 200.00	\$ 15 010.00
Adhésions (2; 35 en 2013)	\$ 40.00	\$ 710.00
Remboursements par la municipalité:		
honoraires de vérification	\$ 3 000.00	\$ 3 000.00
allocations à un parti autorisé	\$ -	\$ 6 315.00
	\$ 4 240.00	\$ 25 035.00
CHARGES		
Loyer et support technique	\$ -	\$ 6 425.00
Frais de bureau	\$ -	\$ 331.00
Honoraires de vérification	\$ 3 000.00	\$ 3 000.00
Intérêts sur emprunts des électeurs	\$ -	\$ 676.00
Intérêts et frais bancaires	\$ 269.00	\$ 896.00
	\$ 3 269.00	\$ 11 328.00
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE	\$ 971.00	\$ 13 707.00

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Actifs nets (négatifs), au début	\$ (8 737.00)	\$ (22 444.00)
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	\$ 971.00	\$ 13 707.00
Actifs nets (négatifs), A la fin	\$ (7 766.00)	\$ (8 737.00)

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Fonds provenant des activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	\$ 971.00	\$ 13 707.00
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Remboursement à recevoir	\$ -	\$ (14.00)
Frais payés d'avance	\$ -	\$ 650.00
Comptes fournisseurs et frais courus	\$ (3 305.00)	\$ (160.00)
Augmentation des fonds liés aux activités de fonctionnement	\$ (2 334.00)	\$ 14 183.00
Fonds (utilisés pour les) activités de financement		
Emprunts des électeurs	\$ 3 000.00	\$ 10 000.00
Remboursements des emprunts des électeurs	\$ (1 500.00)	\$ (23 427.00)
(Diminution) des fonds liés aux activités de financement	\$ 1 500.00	\$ (13 427.00)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	\$ (834.00)	\$ 756.00
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	\$ 815.00	\$ 59.00
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, LA FIN DE L'EXERCICE	\$ (5.00)	\$ 815.00

Les notes complémentaires et les annexes comportant les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. STATUTS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Le Parti a été accrédité en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités par le Directeur général des élections le 31 mai 2005.

Les états financiers sont préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, notamment selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que le Parti sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Compte tenu du fait que les actifs nets du Parti et son fonds de roulement sont négatifs, il existe un doute relativement à la capacité du Parti à poursuivre ses activités. Néanmoins, la capacité du Parti à réaliser ses actifs et à acquitter ses dettes dépend du soutien financier continu des électeurs et du maintien de son financement à long terme.

Les états financiers n'ont pas subi les rajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans le bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que le représentant officiel procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée.

L'historique du Parti montre qu'il a su faire des estimations fiables; ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

Les principales sources de produits du parti sont les contributions et les produits provenant des activités politiques, les produits d'adhésions et les remboursements par la municipalité.

Les contributions et les produits d'adhésions sont constatés au moment de leur encaissement. Les produits provenant des activités politiques sont constatés au moment de l'encaissement de la vente des billets d'activités. Les remboursements par la municipalité sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

Les adhésions perçues par anticipation représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Parti est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois et le découvert bancaire lorsque celui-ci fait partie intégrante de la gestion de l'encaisse du Parti.

Évaluation initiale

Lorsqu'un actif financier est créé ou acquis ou qu'un passif financier est émis ou pris en charge lors d'une opération conclue dans des conditions de concurrence normale, l'entité doit l'évaluer à sa juste valeur. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de ces actifs a expiré ou a été tout simplement transféré et le Parti a transféré essentiellement tous les risques et bénéfices inhérents à le Parti.

Le Parti mesure subséquemment tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées dans le résultat net de la période.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, dépôts à terme, comptes clients et des diverses avances à recevoir.

Actif financier: tout actif qui est:

- i) soit de la trésorerie;
- ii) soit un droit contractuel de recevoir d'une autre partie de la trésorerie ou un autre actif financier;
- iii) soit un droit contractuel d'échanger des instruments financiers avec une autre partie à des conditions potentiellement favorables pour l'entité;
- iv) soit un instrument de capitaux propres d'une autre entité.

Le coût qu'engage une entité pour acquérir d'une autre partie un droit de racheter ses propres instruments de capitaux propres vient en déduction de ses capitaux propres et ne constitue pas un actif financier.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes-fournisseurs et des avances à payer.

Passif financier: tout passif correspondant à une obligation contractuelle:

- i) soit de remettre à une autre partie de la trésorerie ou un autre actif financier;
- ii) soit d'échanger des instruments financiers avec une autre partie à des conditions potentiellement défavorables pour l'entité.

Coût après amortissement est le montant auquel a été évalué un actif financier ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé de tout écart entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de provision) pour dépréciation.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

L'exposition au risque et son impact sur les états financiers du Parti se résument comme suit:

Risque de crédit

Le risque de perte lié au crédit provient de la possibilité que la contrepartie l'opération ne respecte pas ses engagements. Le Parti estime que le risque d'inexécution et de crédit est faible puisqu'il s'agit principalement de remboursements à recevoir de la Ville de Montréal.

Risque de juste valeur

Le Parti a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel des instruments financiers assortis de conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du parti est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le parti est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

4. REMBOURSEMENT À RECEVOIR

	2014	2013
Honoraires de vérification, par la municipalité	3,000	3,000

5. EMPRUNTS DES ÉLECTEURS

Les emprunts des électeurs, portants intérêt au taux annuel de 5%, ne sont pas garantis et ne comportent aucune modalité de remboursement.

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE-MARIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

ANNEXE 1

ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

<u>Nom de l'institution</u>	<u>Adresse</u>	<u>Numéro de compte</u>
Banque Royale du Canada	1, Place Ville Marie Rez de chaussée Montréal, Québec H3C 3B5	115 767 6

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE- MARIE

ANNEXE 2

Exercice terminé le 31 décembre 2014

Contributions de 100\$ et plus - 2014

Nom	Contribution	Date	Adresse	Ville	Prov	C.P.	Receipt #
Sylvie Primeau	300.00 \$	15-Jan-14		Montreal	Quebec	H3E 0A7	554146
Daniel Aitken	300.00 \$	06-Feb-14		Montreal	Quebec	H2Y 1M1	554141
Louise O'Sullivan	300.00 \$	07-Feb-14		Montreal	Quebec	H3E 1C7	554145
Monique David	300.00 \$	10-Feb-14		Montreal	Quebec	H3G 2K1	554144
	1 200.00 \$						

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTREAL-VILLE-MARIE						ANNEXE 3	
EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS							
EMPRUNTS							
Exercice terminé le 31 décembre 2014							
Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde a la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Louise O'Sullivan	2005	5%	7 000.00	3 000.00	1 500.00	8 500.00	0.00
		TOTAL	7 000.00	3 000.00	1 500.00	8 500.00	0.00
CAUTIONNEMENTS							
Exercice terminé le 31 décembre 2014							
NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTEUR	ADRESSE DE L'ÉLECTEUR (No, rue, app., ville et code postal)				MONTANT CAUTIONNÉ		
	Aucun Cautionnement						

Exercice terminé le 31 décembre 2014

'SECTION 5 CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS'

		Quantité de reçus						
		A	B	C	D	E	F	G
No de série des reçus officiels (ventilés par livret) DE: A:		Non utilisés et détenus en début de période (colonne F du rapport précédent)	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par un solliciteur	Abîmés ou annulés (détail ci-dessous)	Perdus	Retourné au DGEQ	Non utilisés et détenus h la fin de la période
1076	1099	17	0	0	0	17	0	0
6001	6025	16	0	0	0	16	0	0
554141	554150	10	0	4	2	0	4	0
554151	554160	7	0	0	0	0	7	0
TOTAL		50	0	4	2	33	11	0
Note: 554142 et 554143 annulés								

**Schedule III
Loan document**

I, official representative Jeremy Somers of Équipe Louise
(Name of the official representative) (Name of the party)

O'Sullivan - Parti Montréal Ville Marie.

being the only person authorized to act for these purposes under the provisions of section 446 of the Act respecting elections and referendums in municipalities,

Hereinafter known as "the Borrower"

AND

Louise O'Sullivan domiciled at 213 rue Darwin
(name of the elector)

Verdun, QC H3E 1C7
(address of the elector)

Hereinafter known as "the Lender"

state and agree to the following:

"The Lender" grants to "the borrower" by virtue of this document a loan of \$ 300.⁰⁰ which

"the Borrower" accepts and recognizes having received on this day. This loan is granted under the following conditions:

Date of the loan	<u>February 13th, 2014</u>
Duration of the loan	<u>N/A</u>
Interest rate	<u>5%</u>
Conditions for repayment of the principal	<u>N/A</u>
Conditions for payment of the interest	<u>N/A</u>

IN WITNESS WHEREOF we have signed at Montreal on this 02/13/2014

Jeremy Somers
(Signature of the official representative)

(Signature of the elector)

**Schedule III
Loan document**

I, official representative Jeremy Somers of Équipe Louise
(Name of the official representative) (Name of the party)

O'Sullivan - Parti Montréal Ville-Marie.

being the only person authorized to act for these purposes under the provisions of section 446 of the Act respecting elections and referendums in municipalities,

Hereinafter known as "the Borrower"

AND

Louise O'Sullivan domiciled at 213 rue Darwin
(name of the elector)

Verdun, QC H3E 1C7
(address of the elector)

Hereinafter known as "the Lender"

state and agree to the following:

"The Lender" grants to "the borrower" by virtue of this document a loan of \$ 1000.00 which

"the Borrower" accepts and recognizes having received on this day. This loan is granted under the following conditions:

Date of the loan February 20, 2014

Duration of the loan N/A

Interest rate 5%

Conditions for repayment of the principal N/A

Conditions for payment of the interest N/A

IN WITNESS WHEREOF we have signed at Montreal on this 02/20/2014

Jeremy Somers
(Signature of the official representative)

(Signature of the elector)

Schedule III
Loan document

I, official representative Jeremy Somers of Équipe Louise
(Name of the official representative) (Name of the party)

O'Sullivan - Parti Montréal Ville-Marie

being the only person authorized to act for these purposes under the provisions of section 446 of the Act respecting elections and referendums in municipalities,

Hereinafter known as "the Borrower"

AND

Louise O'Sullivan domiciled at 213 rue Darwin
(name of the elector)

Verdun, QC H3E 1C7
(address of the elector)

Hereinafter known as "the Lender"

state and agree to the following:

"The Lender" grants to "the borrower" by virtue of this document a loan of \$ 200.⁰⁰ which

"the Borrower" accepts and recognizes having received on this day. This loan is granted under the following conditions:

Date of the loan	<u>February 28, 2014</u>
Duration of the loan	<u>N/A</u>
Interest rate	<u>5%</u>
Conditions for repayment of the principal	<u>N/A</u>
Conditions for payment of the interest	<u>N/A</u>

IN WITNESS WHEREOF we have signed at Montréal on this 02/28/2014

Jeremy Somers
(Signature of the official representative)

(Signature of the elector)

**Schedule III
Loan document**

I, official representative Jeremy Somers of Équipe Louise
(Name of the official representative) (Name of the party)

O'Sullivan - Parti Montréal ville - Marie.

being the only person authorized to act for these purposes under the provisions of section 446 of the Act respecting elections and referendums in municipalities,

Hereinafter known as "the Borrower"

AND

Louise O'Sullivan domiciled at 213 rue Darwin
(name of the elector)

Verdun, QC H3E 1C7
(address of the elector)

Hereinafter known as "the Lender"

state and agree to the following:

"The Lender" grants to "the borrower" by virtue of this document a loan of \$ 1500.⁰⁰ which

"the Borrower" accepts and recognizes having received on this day. This loan is granted under the following conditions:

Date of the loan	<u>August 28, 2014</u>
Duration of the loan	<u>N/A</u>
Interest rate	<u>5%</u>
Conditions for repayment of the principal	<u>N/A</u>
Conditions for payment of the interest	<u>N/A</u>

IN WITNESS WHEREOF we have signed at Montréal on this 08/28/2014

Jeremy Somers
(Signature of the official representative)

(Signature of the elector)

ÉQUIPE LOUISE O'SULLIVAN - PARTI MONTRÉAL-VILLE- MARIE

Exercice terminé le 31 décembre 2014

Liste des créanciers

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Ville</u>	<u>Code Postale</u>	<u>Montant</u>
Louise O'Sullivan		Montreal	H3E 1C7	8 500.00 \$
Louise O'Sullivan		Montreal	H3E 1C7	<u>416.27 \$</u>
				8 916.27 \$



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

An English version of this form is available on request

Instructions au trésorier :

- s'assurer que la section « déclaration » est remplie et signée par l'agent officiel; soit dans le cas du Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé, soit dans le cas des Rapports d'un candidat indépendant autorisé
- s'assurer que le rapport financier est signé et daté par le représentant officiel et, dans le cas d'un parti politique, s'assurer qu'il est accompagné du rapport du vérificateur lorsque les recettes recueillies excèdent 5 000\$

Nous accusons réception des documents suivants :

<input type="checkbox"/> Rapports d'un candidat indépendant autorisé	Date du scrutin An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Copie des reçus délivrés	
<input type="checkbox"/> Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives	
<input type="checkbox"/> Rapport de dépenses électorales d'un parti politique autorisé	Date du scrutin An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Factures, reçus, chèques ou autres pièces justificatives	
<input checked="" type="checkbox"/> Rapport financier en date du	2014 12 31 An Mois Jour
<input type="checkbox"/> Rapport de dépenses d'un intervenant particulier	Date du scrutin An Mois Jour
<input checked="" type="checkbox"/> Autres documents :	
	4 reçus officiels : copies du Trésorier

Nom du candidat indépendant ou du parti
Équipe Louise O'Sullivan

Nom du représentant officiel, de l'agent officiel ou de l'intervenant particulier
Jeremy Somers

Municipalité
Montréal

Nom en majuscules
Jean-Sébastien Duro

Signature
Jm

Date de réception
2015 | 02 | 24
An Mois Jour